

Royaume du Maroc



*Ministère de l'Energie, des Mines, de l'Eau
et de l'Environnement*

Conférence Magistrale

donnée par

Dr. Abdelkader AMARA

**Ministre de l'Energie, des Mines, de l'Eau et de
l'Environnement du Royaume du Maroc**

Sur la transition énergétique marocaine

au Club Espagnol de l'Energie

30 mai 2016

Monsieur le Président du Club Espagnol de l'Énergie,

Messieurs les Ministres

Excellences Messieurs les ambassadeurs

Mesdames et Messieurs les Présidents et Directeurs Généraux,

Mesdames et Messieurs (Selon Invités....)

Slide de Titre : Remerciements et introduction

Je tiens, tout d'abord, à présenter mes vifs remerciements à Monsieur Pedro Miro Roig, Président du Club Espagnol de l'Énergie, pour l'invitation qu'il a bien voulu m'adresser pour donner cette conférence magistrale, en présence d'imminentes personnalités et hauts responsables d'entreprises adhérentes à cet important Club.

Je voudrais, également, remercier toutes les entreprises, ici présentes, pour l'intérêt qu'elles accordent au secteur énergétique marocain, et c'est avec un réel plaisir et un grand intérêt que je leur présente, aujourd'hui les dernières évolutions et réformes qu'a connu le secteur énergétique marocain et qui ont généré des effets directs et immédiats sur son attractivité et sur les opportunités qu'il offre aux investisseurs privés.

Mes remerciements particuliers sont également adressés à son excellence Monsieur Ricardo Diez Hochleitner, Ambassadeur du Royaume d'Espagne à Rabat et très cher ami, pour les efforts qu'il ne cesse de déployer, depuis son arrivée au Maroc pour le renforcement de la coopération économique entre nos deux pays et le rapprochement de nos entreprises pour accompagner la dynamique de développement sans précédent que connaît le Maroc et notamment au niveau du secteur énergétique.

Slide 2: Contexte de la Conférence

Cette rencontre vient à point nommé, elle se tient à un moment où la transition énergétique marocaine connaît une accélération remarquable, illustrée par le lancement de programmes et projets ambitieux et par la mise en place de réformes structurantes à même d'améliorer davantage l'attractivité du modèle énergétique marocain. Elle se tient également à la veille de l'organisation par le Maroc de la COP22, rendez-vous de grand envergure et d'extrême importance pour la communauté internationale.

A signaler également, ce contexte, où les relations de coopération entre le Maroc et l'Espagne, pays voisins et amis de longue date, ont connu un regain d'intérêt très particulier dans divers domaines.

Comme vous le savez, ces relations ne datent pas d'aujourd'hui. Ils ont permis déjà de mettre en place un arsenal important d'accords de coopération, notamment dans le domaine de l'énergie, ainsi que la réalisation de projets concrets ayant contribué à l'amélioration du positionnement des deux pays dans la région méditerranéenne.

Slide 3 : Structure et évolution de la consommation énergétique mondiale

Mesdames et Messieurs,

La consommation mondiale d'énergie primaire s'est déjà établie à 13,7 milliards TEP en 2014. L'Agence Internationale de l'Énergie prévoit une augmentation de 1,5% par an de la demande énergétique mondiale jusqu'en 2030, pour atteindre 17,3 Milliards de Tep à cet horizon.

La consommation énergétique mondiale, telle qu'elle se présente aujourd'hui, ne peut continuer à se maintenir au même rythme et selon la même structure.

Cette consommation reste fortement dominée par les énergies fossiles, celles-ci représentent en effet plus de 80% des sources d'énergies primaires. Le pétrole continue de représenter la première source d'énergie primaire avec une part de 31 %, suivi du charbon avec une part de 29% et du gaz naturel avec une part de 21%.

Slide 4 : Réserves mondiales et prix du pétrole

S'agissant du pétrole, les réserves prouvées sont estimées à plus de 1700 milliards de barils, soit l'équivalent de 52,5 ans de la production mondiale. Les pays de l'OPEP détiennent la majorité de ces réserves, soit environ 72%.

Slide 5 : Instabilité des cours du pétrole

Ces ressources fossiles sont géographiquement concentrées dans un nombre limité de pays, dont certains sont marqués par des conflits géopolitiques. Et évidemment, cela peut compromettre la sécurité des approvisionnements, ainsi que la stabilité des prix.

Dans ce sens, la dernière décennie a été marquée par des niveaux élevés des cours du pétrole, qui ont atteint des seuils record jamais enregistrés. Certes, ces cours ont connu une chute ces deux dernières années passant même sous la barre des 30 dollars le baril, pour la première fois depuis douze ans. Mais nombreux sont les analystes qui anticipent un relèvement aux alentours de 60 Dollars voire plus.

Slide 6 : Réserves mondiales et prix du gaz naturel

Concernant le Gaz Naturel conventionnel, les réserves prouvées sont estimés à 187,1 Trillions m³ (TCM), soit l'équivalent environ de 54 d'année au rythme actuelle de consommation. Le Moyen Orient et l'Amérique détiennent la plus grande part de ces réserves.

Ses prix ont enregistré une baisse au cours des cinq dernières années en affichant une chute de 40%, dans les marchés européens, par rapport à 2011.

Slide 7 : Réserves mondiales et prix du charbon

Quant au charbon, ses réserves prouvées qui sont estimées à 891,53 milliards tonnes, devraient répondre à 110 ans de la production mondiale. Ses prix ont également enregistré, au cours des cinq dernières années, une baisse spectaculaire de 60% dans les

marchés internationaux par rapport à 2011. Cette diminution est liée essentiellement au ralentissement drastique de la croissance économique dans les grands pays émergents comme la Chine qui consomme la moitié du charbon mondial.

La sécurité d'approvisionnement et l'accès à l'énergie demeurent donc, un enjeu majeur, et particulièrement pour les pays dépourvus de ressources énergétiques. A la date d'aujourd'hui, un nombre important de personnes n'ont pas accès à l'énergie de base qui leur permettrait de vivre dignement, notamment en Afrique. Et c'est une question qui devrait interpeller toute la communauté internationale.

Slide 8 : Défis énergétiques mondiaux

Mesdames et Messieurs,

Notre planète est confrontée à un défi majeur, qui nous interpelle tous, qui est celui du dérèglement climatique résultant des émissions de gaz à effet de serre dues essentiellement à la surconsommation énergétique telle qu'elle est d'usage aujourd'hui. Il est communément admis que la production énergétique est responsable des deux tiers environ de ces émissions.

A cela s'ajoute un contexte géopolitique sur fond de tensions qui exacerbe les risques d'instabilité ce qui impacte la disponibilité et les cours des matières premières sources d'énergie. De ce fait, la question aujourd'hui est comment garantir, tout en préservant l'environnement, une sécurité énergétique durable qui rassure les pays émergents, le maintien de la croissance et du niveau de vie des pays développés mais garantie aux pays moins développés l'accès à l'énergie à des coûts abordables.

Dans un monde ouvert où l'interdépendance énergétique devient un état de fait, aucune solution à la sécurité énergétique n'est viable à long terme si elle ne tient pas compte de paramètres favorisant la visibilité à moyen et long terme au niveau des marchés des combustibles énergétiques, la valorisation des ressources énergétiques locales de nos pays et la mutualisation des infrastructures énergétiques notamment régionales.

Ainsi, la transition de nos systèmes énergétiques, vers des modèles durables conciliant le développement économique et la lutte contre les changements climatiques, n'est plus un choix, elle est devenue une obligation pour toute la communauté internationale.

Slide 9 : Montée en puissance des EnR

Les énergies renouvelables constituent une solution appropriée aux défis de sécurité d'approvisionnement, d'accès à l'énergie et de préservation de l'environnement. Elles occupent actuellement la 4^{ème} position dans le mix énergétique mondial avec une part de 13,7%. Avec une capacité installée de 1712,2 GW en 2014, soit 27,7% du total de la capacité installée à l'échelle mondiale, les énergies renouvelables, si on intègre l'hydraulique, confortent déjà leur position, en tant que deuxième source de production d'électricité après le charbon, avec une part de 21,8%.

En 2014, près de 134 GW de capacités renouvelables ont été ajoutées, soit environ 60% de la totalité des capacités installées additionnelles en cette année.

De ce fait, nous assistons, aujourd'hui, à une transition énergétique, de plus en plus sobre en carbone. En raison d'une exploitation de plus en plus importante des énergies renouvelables et de l'amélioration de l'efficacité énergétique, les émissions de CO₂ dues à l'énergie augmenteront à un rythme beaucoup moins que celui de la consommation énergétique d'ici 2040, alors que leur rythme de croissance était le même sur les 25 dernières années (*c à d que la consommation énergétique augmente à un rythme supérieur à celui des émissions de CO₂, malgré l'augmentation de la consommation énergétique, on assistera à une diminution des émissions de CO₂*).

Cette transition énergétique est appelée à être accélérée dans les années à venir, surtout après l'accord de la COP 21 tenue en décembre dernier à Paris, où les 195 Etats participants se sont mis d'accord pour limiter le réchauffement climatique entre 1,5°C et 2°C d'ici 2100.

Il serait de la part de la communauté internationale une erreur historique que de ne pas saisir cet élan d'espoir, ô combien important, qui s'est dégagé à Paris et se maintiendra à Marrakech, par une concrétisation de fait des engagements pris.

Mesdames et Messieurs,

Slide 10 : Principaux défis de la transition énergétique marocaine

Pour le Royaume du Maroc, en plus de ses engagements en faveur du climat pour la réduction des GES de 32% à l'horizon 2030, la transition énergétique marocaine est confrontée à de nombreux défis.

Il s'agit en particulier, d'assurer une adéquation entre l'offre et la demande en énergie primaire, sachant que cette dernière augmente de 5% par an, tirée surtout par la demande électrique qui suit un rythme de croissance annuel soutenu dépassant 6%. Le développement de nouvelles capacités de production électrique qui devra porter la puissance installée à 25.000 MW en 2030 s'impose.

La sécurité d'approvisionnement demeure aussi un des défis majeur de notre modèle énergétique, que nous nous attelons à relever à travers la diversification des ressources énergétiques et la valorisation des ressources locales.

Par ailleurs, nous devons réduire notre dépendance énergétique vis-à-vis des importations des combustibles fossiles qui était de 98% en 2009. Et ce à travers notamment la montée en puissance des énergies renouvelables pour lesquelles le Maroc dispose d'un énorme potentiel dont le coût de valorisation est de plus en plus compétitif. Et également via le renforcement de l'efficacité énergétique dans les secteurs clés de l'économie nationale notamment, le transport, le bâtiment, l'industrie, l'agriculture et l'éclairage public.

Slide 11 : Une transition énergétique marocaine vers un modèle sobre en carbone

Le Royaume du Maroc, qui n'avait aucun engagement en matière d'émission des GES après le sommet de Kyoto, s'est engagé de manière ferme et volontaire à réduire ses émissions de 32% à l'horizon 2030.

Le Maroc reste cependant un pays faiblement émetteur des GES, mais vulnérable aux effets du changement climatique, le Maroc a pris très tôt ses responsabilités en imposant des mesures concrètes en faveur du climat.

Cet engagement a pris sa forme institutionnelle, durant ces deux dernières décennies, avec des politiques publiques orientées vers la durabilité, et particulièrement dans le secteur de l'énergie.

Ainsi, le Maroc a réussi à mettre en place son propre modèle énergétique qui tient compte de ses spécificités et de ses potentialités. D'ailleurs, ce modèle basée sur une exploitation large des énergies renouvelables devient de plus en plus un modèle de référence au niveau de la région MENA.

Il est à noter que la forte impulsion donnée par Sa Majesté Le Roi Mohammed VI, Que Dieu L'assiste, dans Sa déclaration lors de la COP21 à Paris en décembre 2015, pour porter la part des énergies renouvelables dans la puissance électrique installée de 42 % prévue en 2020, à 52 % à l'horizon 2030, permettra au Maroc d'avancer à grands pas dans sa transition énergétique.

Slide 12 : Grand potentiel des EnR au Maroc

Cette forte impulsion permettra au Maroc, pour la première fois dans son histoire, d'avoir un mix électrique où dominant les sources renouvelables.

Ce nouveau challenge sera largement atteignable au vu du potentiel considérable, dont dispose le Maroc en énergie éolienne estimé à 25.000 MW en on-shore et 250.000 MW en off-shore et en énergie solaire estimé à 20.000 MW, avec un ensoleillement de plus 3.000 heures par an et une irradiation moyenne de près de 6,5 kwh/m²/jour.

Slide 13 : Grandes Capacités additionnelles de production d'électricité de sources renouvelables à l'horizon 2030

Le programme du Maroc en énergies renouvelables se traduit aujourd'hui par de réelles opportunités d'investissement orientées vers les entreprises privées et qui portent , à l'horizon 2030, sur une capacité additionnelle de production d'électricité de sources renouvelables d'environ 10100 MW, dont 4560 MW de source solaire, 4200 MW de source éolienne, et 1330 MW de source hydraulique. Ceci permettra de réduire notre dépendance énergétique qui dépassait les 98% en 2009, à moins de 82% en 2030.

Sans trop rentrer dans le détail de nos programmes d'investissements, dont je suis certains que vous suivez avec beaucoup d'attention, permettez de partager avec trois grands indicateurs qui ont marqués cette année 2016.

Il s'agit (1) de l'injection dans le réseau électrique national du premier kilowattheure produit dans le cadre de notre programme solaire, avec la mise en service de la première centrale solaire noor 1 située à Ouarzazate d'une capacité de 160 MW, utilisant la technologie thermo-solaire (CSP), avec capteurs cylindro-paraboliques et une durée de stockage de 3 heures. Ce complexe solaire d'Ouarzazate serait le plus grand du monde après l'achèvement des autres tranches en cours de construction qui vont porter sa capacité à 580 MW à l'horizon 2018, (2) l'attribution du Projet Eolien Intégré comportant cinq parcs éoliens cumulant 850 MW visant à produire le kwh au meilleur prix jamais auparavant dans la filière éolienne (3 cents de dollar USA/kwh), (3) l'attribution en cours du premier programme PV de 160 MW qui va permettre au Royaume de produire le kwh au 3^{eme} meilleur prix à l'échelle internationale dans la filière PV.

Slide 14 : Une feuille de route ambitieuse pour le développement du PV

Certes le Maroc a priorisé le développement de centrales solaires CSP, pour des besoins urgents de son système électrique national et ce, en vue d'assurer une meilleure modulation de la puissance appelée grâce à la capacité de stockage. Mais nous prévoyons aussi un programme pour le développement à grande échelle du photovoltaïque dans le cadre d'une feuille de route lancée en novembre 2014 et dont le programme de 160 MW que je viens de vous présenter constitue une première composante, Il est prévu la mise en place de centrales solaires photovoltaïques de moyennes et grandes capacités d'environ 3000 MW à l'horizon 2030, dont près de 44% avant 2020.

Mesdames et Messieurs,

Permettez-moi avant de passer à un autre registre de moyen de production électrique, de féliciter vivement les entreprises espagnoles qui ont marqué le paysage énergétique marocain et notamment des énergies renouvelables par leur présence continue et remarquable dans tous nos programmes et projets énergétiques en cours de développement dans le cadre de la stratégie énergétique nationale et par leur savoir-faire devenue une référence régionale et mondiale notamment dans le domaine du CSP.

Slide 15 : CCGT / Nécessité d'accompagner les EnR par des moyens de production flexibles

Mesdames et Messieurs,

L'intégration des énergies renouvelables dans le système électrique national nécessite la mobilisation de moyens de production flexibles pour faire face à leur intermittence et améliorer la stabilité du réseau électrique.

Le développement de centrales à Cycle Combiné fonctionnant au gaz naturel se positionne aujourd'hui comme l'un des moyens les plus appropriés pour faire face aux intermittences générées par les énergies renouvelables.

Ce combustible est également caractérisé par sa souplesse d'utilisation dans la gestion des pointes de la consommation électrique et son caractère moins polluant comparé au charbon et au fioul.

Slide 16 : Avantages offerts par le marché gazier

Le Gaz Naturel est une source d'énergie de plus en plus utilisée, à l'échelle mondiale, en raison de son abondance et des réserves existantes pouvant couvrir jusqu'à 250 ans de consommation mondiale, en tenant compte des réserves de gaz non-conventionnels récemment découvertes.

En plus de ces avantages, il y'a également la flexibilité et la souplesse qu'offre le marché gazier en matière de négociation des contrats d'approvisionnement, qui ont connus, il faut le dire, ces dernières années des évolutions importantes en faveur des pays acheteurs.

En effet, certaines clauses contraignantes pour l'acheteur ne sont plus obligatoires, telles que la clause de destination ou le « Tak or Pay ». D'autres dispositions permettent une plus grande souplesse dans la gestion des livraisons de gaz telles que (i) la tolérance dans les variations des quantités demandées (Downward Quantity Tolerance / Upward Quantity Tolerance); (ii) le droit d'annulation de cargos (Cancellation rights) ; (iii) la défaillance de réception côté acheteur ou la défaillance de livraison côté vendeur (iv) la possibilité de procéder à une diversion de cargos vers un autre port ; (v) la possibilité de révision de la formule du prix ; (vi) , ainsi que le transfert de risques.

Par ailleurs, les prix du gaz naturel ont enregistré une baisse au cours des cinq dernières années en affichant une chute de 40%, dans les marchés européens, par rapport à 2011. Et il faut s'attendre à ce qu'ils restent bas étant donné qu'une grande partie du gaz reste vendu dans le cadre de contrats indexés sur le prix du pétrole.

Slide 17 : Projet de développement gaz naturel au Maroc

Mesdames et Messieurs,

L'introduction effective du gaz naturel dans le mix électrique national remonte à l'année 2005 au niveau de la centrale à cycles combinés de Tahaddart d'une capacité de 385 MW et dont le développement a été marqué par la présence d'entreprises espagnoles.

Avant cette date, la consommation de gaz naturel se limitait aux faibles quantités produites localement, ne dépassant guère les 50 millions de m³ par an, représentant près de 0,3% du bilan énergétique national.

Un autre pas a été franchi en 2010, par la mise en service de la centrale thermo-solaire d'Ain Beni Mathar, marquée également par la présence d'entreprises espagnoles, d'une capacité de 470 MW. L'approvisionnement des deux centrales en gaz naturel est assuré par une partie en nature de la redevance sur le passage à travers le Gazoduc Maghreb Europe (GME) du gaz algérien vers la péninsule ibérique et le reste par un contrat commercial direct avec la SONATRACH algérienne.

Slide 18 : Composantes du plan national gazier

La filière de gaz naturel a connu un tournant historique au Maroc avec le lancement, en décembre 2014, de la Feuille de Route pour la mise en œuvre du Plan National de Développement de l'Utilisation du Gaz Naturel, dont la principale composante pour le moment est le Gaz Naturel Liquéfié. Bien entendu, l'utilisation du gaz qui transite par le gazoduc Maghreb Europe restera toujours envisageable et dépendra des négociations entre l'Europe et l'Algérie et également le Maroc dont le tronçon du gazoduc qui traverse son territoire deviendra sa propriété en 2021. Le Maroc continuera avec le même dynamisme l'exploration des hydrocarbures dans ses bassins sédimentaires d'une étendue totale de 900.000 km².

Ce développement à grande échelle du gaz naturel dans le mix énergétique national permettra au Maroc, non seulement de résoudre la problématique de stabilité du système électrique national grâce à la flexibilité offerte par les technologies CCGT, mais aussi, de diversifier les sources et ressources l'approvisionnement énergétique du pays et de préserver l'environnement.

Les principaux objectifs de ce plan est de satisfaire, en priorité, les besoins en gaz naturel du secteur électrique et de créer de la valeur ajoutée en impliquant les opérateurs énergétiques et industriels nationaux en plus des internationaux, pour le développement d'une véritable filière gazière au Maroc ouverte à l'ensemble des utilisateurs potentiels, notamment industriels.

Ainsi, une approche progressive a été retenue pour la réalisation de ce plan, elle consiste à le développer en deux phases. La première intitulée « Gas To Power » porte sur la réalisation des infrastructures gazières et électriques. Quant

à la 2ème phase baptisée « Gas To Industry », elle consiste à étendre l'utilisation du gaz naturel au secteur de l'industrie.

Dans une étape ultérieure, il serait possible d'étendre progressivement l'utilisation du gaz naturel aux consommateurs tertiaires et résidentiels.

Slide 19 : Besoins en infrastructures gazières

La phase « Gas to Power », que nous avons déjà entamé et qui sera achevée à l'horizon 2025, consiste en la réalisation des infrastructures suivantes :

- une Jetée maritime et un Terminal GNL incluant des bacs de stockage au niveau de Jorf Lasfar située à environ 120 km au sud de Casablanca ;
- Quatre cycles combinés CCGT fonctionnant au gaz naturel, totalisant une puissance d'environ 2400 MW. Deux cycles seront construits à Jorf Lasfar et les deux autres à Dhar Doum au nord de Kenitra.
- Les bretelles de raccordement des centrales CCGT et éventuellement les cavités souterraines de stockage du gaz ;
- Et enfin, le Gazoduc de transport reliant le Terminal GNL au Gazoduc Maghreb Europe existant sur une distance d'environ 400 km en desservant les centres de consommation des régions de Casablanca, Mohammedia et Kenitra.

Slide 20 : Réelles opportunités d'investissement entre 2015 et 2025

Etant le consommateur principal du gaz naturel et compte tenu de sa grande expérience dans la réalisation de projets de production électrique de grande envergure, l'Office National de l'Electricité et de l'Eau Potable a été chargé de la mise en œuvre de ce projet durant la période 2015-2025, en vue d'une mise en service des infrastructures gazières au plus tard, début 2021, et celle des centrales CCGT progressivement entre 2021 et 2025.

Ce plan nécessitant, selon les premières estimations, un montant global à 4,6 milliards de Dollars USD. Il sera réalisé par l'ONEE dans le cadre d'un contrat PPA (Power Purchase Agreement) et présente de ce fait de réelles opportunités pour les investisseurs nationaux et internationaux.

Dans le cadre du nouveau objectif de 52% en EnR fixé pour 2030, d'autres cycles combinés utilisant le gaz naturel, d'une puissance cumulée de 2400 MW, verront le jour entre 2026 et 2030 et ce, pour être en phase avec les projets d'énergies renouvelables qui seront réalisés durant cette période.

Pour la réalisation de la composante « Gas to Power », un partenaire stratégique de référence, entreprise ou groupement d'entreprises, dans les domaines de la regazéification et du stockage du GNL, du transport du gaz naturel et de la production d'électricité, sera choisi dans le cadre d'un appel d'offres international ouvert.

Slide 21 : Etat d'avancement du projet

La première étape, qui consiste à l'appel à Manifestation d'Intérêt, qui a été lancé en décembre 2015 et prolongé à la demande de plusieurs entreprises, vient d'être clôturé il y a trois semaines, et une centaine d'entreprises ont manifesté leur intérêt pour ce projet dans différents domaines d'activités y afférents, notamment en matière de développement, de financement, de construction, d'exploitation et de maintenance des différentes infrastructures du projet.

La deuxième étape de ce projet sera le lancement de l'Appel d'Offres de pré-qualification, par lequel une liste Restreinte de Pré-qualifiés sera sélectionnée parmi les sociétés et consortiums disposant des références et des capacités techniques et financières nécessaires.

Quant à la 3^{ème} et dernière étape, elle portera sur un appel d'Offres auprès des candidats pré-qualifiés dans le cadre de la 2^{ème} étape de réalisation du projet.

Tout au long de ce processus, nous serons accompagnés par des conseillers techniques, juridiques et financiers, qui seront sélectionnés par des appels d'offres qui sont actuellement en phase de jugement.

Concernant l'approvisionnement en gaz naturel liquéfié, nous avons déjà effectué des visites dans les principaux pays producteurs tels le Qatar, la Russie et les Etats Unis et nous avons également entrepris des discussions non engageantes avec une vingtaine de fournisseurs de GNL, en vue de s'enquérir des possibilités de sécuriser nos besoins en gaz à partir de 2021 qui atteindront environ 5 milliards de m³ par an à l'horizon 2025. Un appel d'offres est également en cours de lancement pour le choix d'un conseiller en matière d'approvisionnement du GNL.

Un nombre important de sociétés provenant de tous les horizons, ont manifesté leur intérêt pour le projet marocain de développement du gaz naturel, ce qui traduit la grande attractivité dont bénéficie le Royaume en général et le modèle énergétique marocain en particulier. *(Ces sociétés proviennent de pays comme l'Espagne, la Corée du Sud, la Chine, l'Italie, le Japon, la France, la Turquie, les Pays Bas, le Royaume Uni, les Emirats Arabes Unis, les Etats Unis d'Amérique, la*

Belgique, l'Allemagne, la Grèce, la Russie, l'Égypte, le Pakistan, le Brésil, l'Arabie Saoudite et bien évidemment des sociétés marocaines).

Slide 22 : STEP / Besoins en STEP pour renforcer la flexibilité du système électrique marocain

Conscient de la problématique des intermittences des énergies renouvelables, le Maroc a été l'un des premiers pays de la région euro-méditerranéenne à avoir introduit les technologies de Transfert d'Énergie par Pompage (STEP) en réalisant la STEP d'Alfourar d'une capacité de 460 MW.

Compte tenu des dernières accélérations en matière de montée en puissance des énergies renouvelables à l'horizon 2030, le Royaume du Maroc, qui dispose de 3500 Km de côte marine, ambitionne de lancer un grand programme de développement des STEP marines. Ces dernières, couplées à des parcs éoliens en temps réel et en mode dynamique, permettront d'aplatir notre courbe de charge et de rendre notre système électrique national indépendant des ouvrages de production du back-up fonctionnant aux combustibles fossiles.

Slide 23 : Efficacité énergétique, pilier important de la stratégie énergétique marocaine

Quant à l'efficacité énergétique, elle constitue l'un des piliers importants de notre stratégie énergétique. Une série d'actions ont été mises en œuvre et ont permis de réaliser un gain en puissance de 282 MW dont principalement, l'installation de batteries de condensateurs, la généralisation de l'utilisation des lampes à basse consommation avec l'objectif d'atteindre 20 millions d'unités à l'horizon 2020, et l'adoption de l'horaire GMT+1.

Le Maroc s'est engagé à accélérer la cadence des actions d'efficacité énergétique, à travers une vision stratégique ciblant les secteurs à grand potentiel en terme de consommation énergétique finale, à savoir le transport, premier secteur consommateur d'énergie finale au Maroc avec une part de 38%, suivi du secteur du bâtiment avec une part de 33%, puis l'industrie avec une part de 21%. Le secteur agricole et l'éclairage public font également partie des secteurs à cibler par les mesures d'efficacité énergétique.

L'objectif d'économie fixé à l'horizon 2030 est de 20%, et une feuille de route sur les actions concrètes et les contrats programmes y afférents, est actuellement en cours de finalisation. Elle sera dévoilée incessamment lors d'un évènement dédié à l'efficacité énergétique.

Slide 24 : Opportunités d'investissement en infrastructures pétrolières

Concernant le secteur pétrolier aval, le Maroc poursuit ses efforts pour le développement de nouvelles installations pétrolières et la mise à niveau de celles déjà existantes.

Cette filière, libéralisée depuis 1995, présente, à son tour, des opportunités importantes d'investissement pour la réalisation de capacités de stockage et de raffinage. Elle sera dotée d'une feuille de route, en cours de réflexion, pour lui insuffler une nouvelle dynamique de développement.

Le Ministère a pris dernièrement la décision de suspendre définitivement l'utilisation du gasoil 50 ppm sur le territoire national et de le remplacer par le gasoil 10 ppm, et ce en relation avec le pas important que vient de franchir le Maroc dans la modernisation de son secteur des carburants par l'élimination totale des subventions publiques aux carburants liquides (Gasoil, Super, Fuel) et la libéralisation des prix à la pompe depuis le 1er décembre 2015. Un grand soulagement pour notre caisse de compensation d'environ 3 milliards de dollar par an et un pas important pour l'économie à bas carbone.

Slide 25 : Intégration régionale, Choix stratégique pour le Maroc – interconnexions/UpM

L'intégration du Maroc dans le système énergétique régional offre un cadre adéquat pour le développement des échanges électriques, l'intégration des réseaux et des marchés et par conséquent la réduction des contraintes techniques d'intermittences que génèrent généralement les énergies renouvelables. A cet égard, le Maroc, comme l'Espagne, est en phase de jouer un rôle central dans la coopération énergétique régionale, notamment à travers le développement des infrastructures d'interconnexions électriques pour connecter les deux rives de la méditerranée.

A cet effet, des capacités importantes d'interconnexions ont été développées avec l'Espagne (1400 MW) et l'Algérie (1200 MW) et des capacités additionnelles sont prévues avec l'Espagne (700 MW) et le Portugal (1000 MW). Des études de faisabilité d'une interconnexion avec la Mauritanie sont également en cours. Cette interconnexion Sud-Sud ouvrira des opportunités énormes pour les pays sub-sahariens qui restent encore sous électrifiés.

Le Maroc, a par ailleurs, joué un rôle très actif dans la redynamisation de la coopération régionale euro-méditerranéenne, par des sollicitations sans relâche. Il a en effet, abrité deux réunions de haut niveau, la première en mai 2015 pour le lancement des plateformes de coopération énergétique (Electricité, Energies Renouvelables, Gaz Naturel) de l'Union pour la Méditerranée, et la deuxième en octobre 2015 pour le lancement de la plateforme portant sur le marché régional de l'électricité presidee par moi-même et le commissaire européen à l'énergie et le climat Mr. Caniété . Il a également participé à celle tenue à Bruxelles pour le lancement de la plateforme du gaz naturel.

Slide 26 : Réformes appropriées pour l'investissement privé

Il est important de noter que nos projets en énergie renouvelable sont rendus possibles grâce à la mise en œuvre d'une batterie de dispositions législatives, réglementaires et institutionnelles, qui constituent un autre pilier de notre transition énergétique. Je

citerai, entre autres, la Loi fondatrice des énergies renouvelables, qui a permis l'ouverture au secteur privé du marché de la production et de la commercialisation d'électricité produite à partir de sources renouvelables, avec accès au réseau électrique national THT et HT et sans limitation de puissance. Est également permis, selon certaines conditionnalités, l'accès aux réseaux électriques MT et dans le futur proche la BT.

Aussi, la Loi relative à l'autoproduction, permet aujourd'hui, aux grands consommateurs d'électricité, dont les besoins sont au moins de 300 MW, de produire sans limitation de puissance et de se raccorder au réseau de transport électrique. Pour l'autoproduction, aucune restriction sur les sources de production n'est de mise.

De même, la mise en place d'une Agence Nationale de Régulation du secteur de l'électricité, indépendante, est prévue cette année en vue d'accompagner l'évolution que connaît le secteur de l'énergie, notamment en matière d'ouverture du marché de l'électricité de source renouvelable au secteur privé. La Loi y afférente vient d'être adoptée par le Parlement et sa publication au Bulletin Officiel aura lieu incessamment. Cette Agence veillera au respect de la réglementation en vigueur, et à la fixation des tarifs et des conditions d'accès au réseau électrique et aux interconnexions et elle verra ses prérogatives étendus aux activités gazières.

Un projet de code gazier a été également finalisé et il sera introduit incessamment dans le circuit d'approbation en vue de mettre en place le cadre législatif et réglementaire devant régir le secteur gazier aval qui comprend les activités de regazéification, de transport, de distribution, de stockage, d'importation, d'exportation et de commercialisation de gaz naturel sur tout le territoire national.

Un autre chantier de réforme stratégique vient d'être lancé, suite aux Hautes Orientations Royales, pour la reconfiguration de notre paysage institutionnel énergétique dans le cadre de la nouvelle ambition du Royaume en matière d'énergies renouvelables. Ainsi, l'Agence Marocaine de l'Energie Solaire (MASEN) verra ses prérogatives élargies à toutes les énergies renouvelables actuelles et futures, à l'exception des STEP (Stations de Transferts de l'Energie par Pompes) et les moyens de production destinés à la gestion de la demande et à la stabilité du réseau, qui resteront développés et gérés par l'Office National de Electricité et de l'Eau Potable (ONEE) qui sera appelé à renforcer ses liens organiques avec MASEN.

Cette reconfiguration, dont les textes législatifs sont en cours d'approbation, et d'autres leviers, permettront à notre pays d'atteindre l'objectif des 52% annoncé par le Roi du Maroc.

Mesdames et Messieurs,

Slide 27 : Intégration industrielle

Au-delà la contribution à la satisfaction de ses besoins énergétiques futurs, le Royaume du Maroc vise, à travers ses programmes ambitieux d'énergies renouvelables, la maîtrise des technologies prometteuses de valorisation des ressources énergétiques

renouvelables et d'être à l'avant-garde de la lutte contre le changement climatique. C'est dans ce sens qu'un taux d'intégration industrielle locale minimum de 30% a été prévu dans les cahiers des charges pour la réalisation des programmes d'énergie solaire et éolienne, développés respectivement par MASEN et l'ONEE.

Slide 28 : Développement de la Formation dans le domaine des EnR et de l'EE

De même, le Maroc a entrepris la réalisation d'un programme de création d'Instituts de Formation aux Métiers des Energies Renouvelables et de l'Efficacité Energétique (IFMEREE), dont le premier est déjà opérationnel à Oujda. Les travaux de construction du deuxième Institut de ce type et qui ouvrira ses portes à Tanger en 2017, a été lancé en septembre 2015.

Slide 29 : Encouragement de la Recherche-Développement

Par ailleurs, l'infrastructure de R&D au Maroc a été également renforcée par la réalisation d'un complexe « Green Energy Park » qui s'étale sur 8 hectares à Benguerir, et qui renferme des laboratoires de pointe et plusieurs plateformes de test et de projets pilotes.

A signaler également que dans le domaine de l'entreprise, la constitution d'un cluster solaire sur initiative de MASEN.

Slide 30 : Les défis de la transition énergétique transformés en opportunités réelles d'investissements

Le Maroc, grâce à son nouveau modèle énergétique, a su transformer ses défis et ses contraintes en opportunités d'investissements. Il a entamé la mise en place de réformes importantes et s'est engagé dans de grands chantiers de développement énergétiques, qui présentent de réelles opportunités d'investissements, particulièrement pour les entreprises privées nationales et internationales, évaluées pour les 15 années à venir à plus de 40 milliards de \$ USD, dont les ¾ pour les énergies renouvelables.

Je saisis cette occasion pour inviter fortement les entreprises espagnoles à participer activement aux programmes et projets lancés par le Maroc dans ce cadre.

Je voudrais également les inviter vivement à participer au salon international « Photovoltaica 2016 » et aux conférences organisées en marge de ce grand évènement qui aura lieu, les 7, 8 et 9 septembre prochain, au Parc d'Expositions de l'Office des Changes à Casablanca.

Mesdames et Messieurs,

Slide 31 : Conclusion

Pour conclure, permettez-moi de vous préciser que les clés de succès de la transition vers un système énergétique sobre en carbone passera, nécessairement, par une volonté politique, une stratégie énergétique claire, réaliste et chiffrées, des projets attractifs, des

réformes législatives et réglementaires appropriées, une adhésion à une vision régionale d'intégration des marchés et des réseaux énergétiques et une convergence des politiques sectorielles du pays.

Le Royaume du Maroc a mis en place tous ces ingrédients pour lancer son modèle énergétique de transition, traduit aujourd'hui en réelles opportunités d'investissements, et faisant de lui un des modèle de référence dans la région.

Ce modèle énergétique orienté vers le privé et dont le principe général est fondé sur la transformation des contraintes de sécurité d'approvisionnement, de fluctuation des prix des combustibles, de l'invisibilité des marchés énergétiques mondiaux, en opportunités d'investissements dans des économies circulaires, vertes et propres en faveur des entreprises privées que j'invite , a cette occasion, de saisir les véritables opportunités d'investissements qu'offre le Royaume du Maroc dans le secteur de l'énergie.

Je ne peux terminer cette intervention sans réitérer mes vives remerciements à l'Espagne, le grand ami du Maroc et à tous ceux qui ont participé au succès de ce grand évènement

Je vous remercie pour votre attention.